

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 15 juillet 2025
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KERTZINGER Francis, MUGLER Christelle, RICK Stéphane, SORG Fabienne, SORGIUS Christian, VOGT Marie-Line, WEEBER Michelle.

Membres absents : VATRY Edwige a donné procuration à Bernard ALBECKER ; VOGT Marie-Line a donné procuration à GASSERT Cédrine

Objet : Attribution du marché de location des locaux modulaires pour l'école maternelle –

Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence publié le 10 juin 2025 ;

Vu le rapport de présentation et d'analyse des offres de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 juillet 2025 ;

Madame le Maire expose que deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres : ALGECO et DE VINCI. Le marché comprenait une offre de base ainsi qu'une variante.
Conformément aux conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise ALGECO pour un montant de 333.028,81€ HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ATTRIBUE** le marché de location des locaux modulaires de l'école maternelle à l'entreprise ALGECO pour un montant de 333.028,81€ HT.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché ainsi que les éventuels avenants.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 17 juillet 2025

Transmis à la Préfecture le 17 juillet 2025

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 17 juillet 2025

Le secrétaire, Stéphane RICK



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

